

Le filets Alt'mouche: Une méthode alternative de protection contre la mouche de l'olive



Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer, et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive,



FranceAgriMer

Dans le cadre règlement délégué (UE) n°911/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant l'article 29 du règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 en ce qui concerne les programmes de soutien au secteur de l'huile d'olive et des olives de table, et du règlement d'exécution (UE) n°415/2014 de la Commission du 8 juin 2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil, et du règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'huile d'olive et des Olives de Table.

Contexte

- Retrait d'homologation de matières actives efficaces.
- Pas ou peu de nouvelles matières actives homologuées.
- Augmentation de la pression des générations de mouches de l'olive.
- Des normes de commercialisation strictes face aux dégâts de mouches sur la production d'olives de table.

- Peu de méthodes alternatives efficaces sur les variétés sensibles à la mouche.
- Des méthodes de couverture sous filets déjà utilisées sur de nombreuses espèces fruitières.
- Possibilité de production d'olives de table en AB de façon significative.

Matériel et méthode du test réalisé au domaine de la Bérengère(Ouveillan)

Parcelle:

Couverture d'un rang de 70 mètres sur une parcelle de 1,2 ha.

Variété principale Lucques plantée à 6x6m.

Système d'irrigation: aspersion sous frondaison.

Récolte manuelle en septembre et utilisation d'échelles.

Technique: barrière physique

- Rang enveloppé dès la mi-juin par un filet fermé au sol par des plaquettes.
- Fermeture hermétique en bout de rang.
- Plaquette et corde attachées du filet aux arbres du rang voisin sur la partie haute permettant l'écartement de la végétation du filet.

Fournitures

- Filet FILPACK 6x5 Cristal de 2 x 10m de large (durée de vie 10 ans)
- Plaquettes
- Tendeurs (Sandows)

Matériels d'exploitation utile à la pose

- Transpalette
- Echelle









Avantages

- Méthode totalement respectueuse de l'environnement (pas d'insecticide mouche, recyclage des filets usés)
- Effet de protection contre la grêle et le vent
- Diminution des insecticides favorisant l'installation des auxiliaires

/

Inconvénients

- Investissements importants
- Temps de mise en place et de pliage important (à améliorer avec éventuellement des structures fixes légères type arceau et fil de faitage)

Approche économique

Protection filet

Fournitures: 15 000 euros

Aide PCAE de 40%

Aide mini: 6000

Coût maxi: 9000

(+ 10% si JA , + 20 % si AB)

Aide maxi: 10500

Coût mini: 4500

Amortissement sur 10 ans

Main d'œuvre: Installation

Temps de pose en 1^{ère} année de
100 à 150 h/ha

Temps de pliage et dépliage
chaque année de 20 à 40 h/ha

Protection conventionnelle

Produits et main d'œuvre

450 euros /an/ha





Résultats techniques avant récolte

- 0% de dégâts de mouche veille de récolte.
- Etude à venir de l'effet baisse de rayonnement lumineux sur la qualité de la récolte et la végétation.
- Evaluation d'effets induits (augmentation ou baisse de la pression d'autres insectes ou maladies)
- Evaluation de la part d'écart de tri dû aux contacts des fruits avec le filet.

Un grand Merci

- *A Henri et Philippe Bérenger propriétaire de la parcelle pour leur implication.*
- *A Didier et son fils Estéban les acteurs de la mise en place pour leur patience et leur efficacité.*
- *A Philippe Augénie et Alain Issert de la société Filpack pour leur aide et leur réactivité sur la mise en marche du projet.*
- *A Willy Couanon et Christian Pinatel du CTO pour leur réactivité sur la partie financement.*

Suivi de l'essai et compte rendu réalisés par Christine Agogué de la Chambre d'Agriculture de l'Aude.